

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 309

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 7 par la phrase suivante :

« Dans le domaine des signaux et moyens de communication enfin, à travers l'étude de l'impact des menaces de brouillage et de leurrage sur notre capacité à opérer dans le cadre du combat collaboratif, ainsi que le développement des protections appropriées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le recours au combat collaboratif, dans le cadre du programme SCORPION et du SICS nous rend de plus en plus dépendant des réseaux de communication et des signaux satellitaires. Dans le cadre d'un conflit conventionnel, nos adversaires disposeront de capacités de brouillage et de leurrage abouties. Les conséquences directes seraient la perte des communications et la perte de la position temps réel ou, dans le pire des cas, un leurrage pour amener un ou plusieurs véhicules dans une zone de danger. Il faut donc mettre l'accent sur cette menace.